Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20261022-CC_2026_181-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 octobre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 16 octobre, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Chrystel CAULET, Régine LEFEUVRE Jean RONSIN, Joseph THEBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Christophe MARTINS, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE, Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Chrystèle BERTRAND à Michel BARBE, Yannick BRE à Christophe MARTINS, Candide RICHOUX à Frédéric DESSAUGE, Brigitte BERREE à Jean-Yves CLOUET

Absente : Delphine MONTREUIL

La séance est ouverte à 20h00.
Chrystel CAULET est élue secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 27
Pouvoirs : 4
Votants : 31
Quorum : 17

Séance levée à : 22h15

AGRICULTURE – SIGNATURE D'UN BAIL POUR LA LOCATION D'UNE TOITURE ACCUEILLANT UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

N° Délibération CC/2026/181

EXPOSE DES MOTIFS

Montfort Communauté est propriétaire d'un bâtiment artisanal construit au 1 allée des charmilles dans la ZAE de La Corderie à IFFENDIC, sur la parcelle 35133 WK 106.

Lors de la vente en l'état de futur achèvement par l'Intercuma « Agribocage » à Montfort Communauté, en date du 24 avril 2012, il a été précisé que la toiture du bâtiment restait propriété de l'Intercuma « Agribocage », avec une mise à disposition à Montfort Communauté afin d'y accueillir une installation de production d'énergie solaire, propriété de Montfort Communauté.

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20261022-CC_2026_181-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Il est présenté au Conseil un projet de bail précisant les modalités de mise en location par l'intercuma « Agribocage » à Montfort Communauté d'une surface de toiture de 154m² destinée à l'installation d'un système de production d'énergie solaire.

Le bail est consenti pour une durée de 9 années à compter du 01/11/2026. Il prendra fin le 31/12/2035 sauf renouvellement ou résiliation dans les conditions prévues au présent contrat.

Il prévoit un montant annuel de loyer de de 2880€ par an.

VISAS ET CONSIDERANTS
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de Montfort Communauté,
Vu le budget 2026 de Montfort Communauté,
Vu le projet de bail,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve le projet de bail présenté pour la toiture du bâtiment artisanal situé dans la ZAE de La Corderie à IFFENDIC.
- autorise à signer ce bail pour une durée de 9 ans.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

La secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE